

Orientation 1 et décrets: annexe

1. Tout le diocèse doit être « Maison de la solidarité », lieu de réflexion mais aussi d'accueil des personnes en précarité (problèmes de logement, ressources, santé, papiers...). Il doit rendre visible un visage d'Eglise ouvert, accueillant, fraternel, solidaire qui incitera à ce que les plus fragiles prennent toute leur place dans nos communautés. Le Service diocésain de la Solidarité veillera à établir de véritables partenariats avec les associations et services compétents (Carrefour des Cités, Secours Catholique, Aumônerie des prisons, Pastorale des Migrants, de la Santé...) en liens avec les associations et les pouvoirs publics.
2. Suscitons des réflexions (tables rondes, échanges, ...) avec des chrétiens engagés professionnellement et dans la vie associative dans différents domaines de la précarité (logements, migrants, chômage, prisons, solitude, ...). Ces réflexions en partenariat avec d'autres permettront, outre des échanges, une relecture des expériences et initiatives, donneront du sens, repèreront des besoins non satisfaits et les actions possibles.
3. Ouvrons un cycle de formation à la pensée sociale de l'Eglise.
4. Faisons circuler les expériences positives dans le domaine de la solidarité (partage, stimulation, idées à partager,...).
Mettons en place une rubrique permanente dans l'Eglise d'Evreux qui recense des expériences vécues, de même sur le site internet, newsletter, invitons la presse locale à nos initiatives en matière de solidarité, prévoyons régulièrement une rencontre des équipes et responsables solidarité des paroisses, secteurs, mouvements et services pour relire les expériences, échanger, donner du sens, questionner et voir les pistes d'actions possibles...
5. Chaque paroisse décidera une fois par an, en correspondance avec les temps liturgiques de Noël ou du Carême, une action solidaire. Cette action sera intégrée dans le projet pastoral de l'année.
6. Soutenons l'engagement des chrétiens à l'international
Implication dans la Semaine de la solidarité internationale,
Interventions de différents partenaires du CCFD-Terre-Solidaire, Secours Catholique,...
Coopération missionnaire.



La présence de nombreux migrants dans nos paroisses (laïcs, religieuses, prêtres) est une occasion favorable pour savoir ce qui se passe et se vit dans leur pays d'origine.